



Deamande de régularisation

Par **Oumad**, le **18/04/2017** à **14:18**

Bonjour,

Mon nom est Mohammed, je suis dans une situation irrégulière, je suis entré en Belgique en 2006, mon visa a expiré fin 2008.

J'habite entre temps dans le département du Var, mes parents ainsi que mes frères sont de nationalités Française.

J'aimerais savoir selon la loi, française, si j'ai le droit d'obtenir une carte de séjour ?

Je vous remercie,
Mohammed.